



Thème 2007

Au Sport, Citoyen !



© Chantal Saignes - FOTOLIA

Cette année, les événements de la commune s'animeront au rythme du sport et de la citoyenneté. Ermont a choisi pour thème de l'année, Au Sport, Citoyen ! dont l'un des axes prioritaires sera la formation. En harmonie avec l'actualité européenne, nationale et ermontoise, ce nouveau thème de l'année fera avant tout d'Ermont, une ville sportive et citoyenne.

Elections présidentielle, législatives... Coupe du monde de rugby 2007... Vous ne voyez pas le rapport ? Et si l'on se servait du sport comme interface pour développer des pratiques citoyennes ? Ermont tente l'expérience et compte bien marquer l'essai ! Avec son thème de l'année 2007, *Au Sport, Citoyen !* la municipalité parie sur l'altruisme, le civisme et l'implication des Ermontois dans la vie locale.

La vie sportive ermontoise

Plus de 6 900 Ermontois pratiquent une activité sportive au sein d'un club. Les clubs qui comptent le plus d'adhérents hors football sont les clubs de golf, de tennis et de gymnastique volontaire. Ils sont les représentants d'une catégorie de clubs développant une pratique de loisirs pour un public majoritairement composé d'adultes. Ce constat n'est pas propre à notre commune.

La pratique sportive des jeunes stagne et les femmes représentent à peine un tiers des pratiquants. Pourtant, le sport est un excellent facteur d'intégration sociale :

- il fédère une population et peut aider à créer une identité locale pour une collectivité ;
- il contribue à accroître la participation des habitants à la vie de la cité par leur implication bénévole dans les clubs ;
- sa pratique encadrée permet le développement du sens du respect de l'autre et de la solidarité pour les pratiquants.

Le choix du thème *Au Sport, Citoyen !* pour l'année 2007 doit pouvoir soutenir l'action municipale en matière de politique sportive publique ou associative.

Soutenir les associations

Pendant cette année, trois axes de réflexions seront développés. Parmi eux, le premier consisterait à attribuer les subventions de fonctionnement à partir de critères de cohésion sociale (parité homme-femme, pourcentage d'enfants et de jeunes dans l'association, plan de formation pour les bénévoles et les encadrants...).

L'intégration par le sport

Le second axe concernant le thème de cette année sera la création d'un "pass'sport" pour le sport pour les familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire. En complément de l'aide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), donnée directement aux clubs pour ces familles, la commune verserait aussi aux clubs une subvention. Cette aide prendrait le relais de celle versée actuellement en complément des bons CAF. Ces deux aides permettraient ainsi de faire baisser le prix d'adhésion pour les familles.

Parrainage

Dernier axe : l'opération Parrainage "Un bénévole, un jeune". En reprenant le principe du parrainage pour conduire des jeunes vers une formation ou un métier, des bénévoles des associations sportives pourraient être les parrains d'un jeune ou d'un enfant qu'ils aideraient à s'intégrer dans l'association et ses activités.



© Corbis

© Eye wire

© PhotoDisc



Citoyen : kesako ?

En principe, sont citoyens français les personnes ayant la nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques (à l'exemple du droit de vote).

En effet, la qualité de citoyen est d'abord liée à la détention de la nationalité.

Ce lien est très fort en France.

Mais, si la nationalité est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. Au sens strict, il faut aussi jouir de ses droits civils et politiques. Cette condition semble, d'un point de vue juridique, exclure de la citoyenneté les mineurs, les majeurs sous tutelle et les personnes déchues de ces droits par les tribunaux.

Toutefois, le lien traditionnel entre nationalité et citoyenneté tend à s'estomper sous l'effet de la construction communautaire européenne.

Rappelons que les Ermontois citoyens de l'Union européenne votent (et peuvent être élus) aux élections municipales et européennes même s'ils ne sont pas de nationalité française. De même, tous les jeunes Ermontois votent et sont éligibles au CMEJ sans condition de nationalité.

Le rôle de tous citoyens

La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession

de la nationalité française et de ses droits civils et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique.

Toutefois, un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote. C'est à ce moment que le citoyen apporte sa contribution majeure à la société. En votant, mais aussi en se faisant élire, il fait valoir son point de vue, change ou confirme les gouvernants, ou encore (dans le cadre du référendum) décide des grandes orientations de la politique nationale.

Mais, en dehors des élections, les citoyens peuvent également, de façon quotidienne, jouer un rôle important dans la société. Par exemple, ils peuvent adhérer à une association, un syndicat ou un parti politique et, ainsi, tenter de faire évoluer la société dans laquelle ils vivent, de venir en aide aux autres ou d'influencer la politique nationale.

*Vie-publique.fr



sportives comme dans le domaine de la trésorerie, du secrétariat, du juridique... L'appellation *Au Sport, Citoyen !* de ce thème de l'année se veut exhaustive. Le thème de l'année sera en liaison avec le projet de la commune *Bouger plus, Manger mieux*, mis en place depuis septembre 2004, notamment pour décrire la diététique et l'alimentation du sportif.



L'objectif municipal

Pour la municipalité, l'objectif de mêler sport et citoyenneté se définit par la problématique suivante : "Comment, à partir de la pratique d'un sport, s'investir dans la vie de sa commune ?". Pour y répondre, il faut avoir l'esprit d'un bénévole, soit celui de donner et de transmettre, et en avoir les compétences. Cela signifie que, par l'intermédiaire du

thème de l'année, en plus de susciter des vocations, la municipalité se doit de les accompagner et de les encadrer. Cela passe par une formation, mais pas seulement du point de vue technique comme le monitorat ou l'arbitrage. Il faut en effet que la municipalité donne des connaissances aux Ermontois dans la gestion d'associations



© DigitalVision



© Vadomyr Vasylkyv - FOTOLIA



© Sheriff Chehah - FOTOLIA



© Digital Vision



© DAU digital images



© Digital Vision



© Jeff Crow - FOTOLIA

Une cohésion sociale

Pour mettre en place les différentes actions qui déclineront tout au long de l'année le thème 2007, *Au Sport, Citoyen !* la municipalité fait appel à toutes les forces vives de la vie locale : élus, bénévoles,

parents et enfants, associations, institutions, centres socio-culturels, éducateurs, polices nationale et municipale, club de prévention... L'objectif est de créer une dynamique d'échange, de compréhension et d'entente entre les acteurs de la citoyenneté, le tissu associatif et les institutions de la commune, et les Ermontois.

Le parallèle sport et citoyenneté

Le sport mobilise. Les grands événements sportifs, locaux, nationaux ou encore mondiaux à l'exemple de la coupe du monde ou d'Europe de football, le championnat du monde d'athlétisme ou d'équitation, ou encore prochainement la coupe du monde de rugby 2007, permettent incontestablement aux Français de vivre en communion et en bonne entente au moins le temps d'un challenge. Pourquoi ne pas utiliser ce vecteur, instigateur de passion, pour sensibiliser et développer la citoyenneté des Ermontois ? Autre axe important auquel la municipalité prêtera une attention particulière : "l'attitude".

Les comportements de civisme (politesse, respect d'autrui et des biens publics...) sont pour beaucoup dans le caractère apaisé d'une société.

Le respect

Le respect passe par la connaissance de l'autre. Dans un environnement de détente comme le sport, les différences socioculturelles disparaissent en majorité. Associer au sein d'une même équipe des personnes dont la vie en communauté est difficile, les faire travailler ensemble pour qu'ils s'améliorent et avancent ou pour mettre en place un projet commun tissent incontestablement des liens.

Rendez-vous tout au long de l'année pour découvrir ces actions et manifestations.



2007

Les **Manifestations** à venir

Conférences-débats

Lors de ces rencontres, divers phénomènes actuels tels que le dopage, les violences, les dérives commerciales, les manifestations d'intolérance seront abordés.

Tournoi Euro nations

Ce "tournoi citoyen" est organisé par notre Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes pour soutenir les actions de l'association Sport Sans Frontières. Tous les jeunes du CMEJ des villes jumelées, des différents quartiers ermontois et du tissu associatif seront conviés. Ce tournoi se terminera par une grande finale autour du thème "Sport et citoyenneté".

Le tissu associatif

Les bénévoles de la vie associative ermontoise seront mis

à l'honneur et au cœur de plusieurs rencontres sportives comme la nuit des arts martiaux, la course pédestre et de rollers et lors d'animations de structures de proximité en lien avec le club de football.

Sports, jeunes et citoyenneté

La commune donnera accès à la découverte des métiers du sport par la présentation aux jeunes des divers diplômes professionnels et non professionnels de l'animation et du sport en partenariat entre autres avec la DDJS et le PIJ.

L'apprentissage des règles de vie

A travers diverses rencontres sportives, ce sera l'arbitrage et ses valeurs qui seront inculqués aux plus jeunes.